

dominants scientifiques de l'UNESCO, et en particulier à l'application des sciences à l'expansion, le même genre d'impulsion qu'à l'enseignement en 1960. Ce nouvel intérêt à l'endroit des sciences s'est manifesté par une augmentation de 36 p. 100 des crédits attribués aux activités scientifiques, qui s'élèveront à \$7,600,000 en 1965-1966, et par une augmentation du personnel. Le programme présenté pour ces sciences par le Secrétariat a reçu un accueil favorable, étant fondé sur les résultats de la Conférence des Nations Unies sur l'application de la science et de technologie au profit des régions peu développées (UNCAST), qui a eu lieu à Genève au mois de février 1963.

Le programme scientifique de l'UNESCO se divise en trois parties: 1) progrès dans l'organisation fondamentale des sciences; 2) collaboration internationale pour le développement de la recherche scientifique; 3) application des sciences et de la technologie à l'expansion. Dans le cadre de ce programme, le fait saillant de l'année de la coopération internationale a été la proclamation par l'UNESCO de la Décennie internationale de l'hydrologie, qui s'étendra de 1965 à 1975. Cette proclamation a fait l'objet d'une intervention canadienne au cours de laquelle on a mentionné que le Canada était présent à la réunion intergouvernementale lors de laquelle cette décennie avait été proposée. Le Canada possède une grande variété de conditions hydrologiques, y compris plus de grands lacs et d'eau douce que tout autre pays, ainsi que d'immenses glaciers et des champs de glace. Nous avons aussi d'importantes installations hydro-électriques, de même que des problèmes d'aridité, d'irrigation et de pollution des eaux. Le Canada a été élu pour un mandat de deux ans au sein du Conseil de coordination chargé d'organiser et de surveiller les activités qui auront lieu au cours de cette décennie.

sciences sociales et humaines et activités culturelles

Même si on a laissé entendre à plusieurs reprises que cet aspect du programme ne devait atteindre un niveau fixe, les crédits réguliers attribués à ce genre d'activités s'élevaient à \$7,300,000, ce qui représente une augmentation de 12 p. 100 sur la période précédente. Si on y ajoute les ressources extra-budgétaires considérables qui ont été consacrées à ce programme, l'augmentation s'élève à 21 p. 100.

Un programme intitulé "Orientation de la recherche dans le domaine des sciences sociales et humaines" présente un intérêt particulier et sera en cours pendant les quelques prochaines années. Il peut se comparer à un programme semblable qui vient de se terminer dans le domaine des sciences naturelles. En plus, l'UNESCO continuera à poursuivre plusieurs projets dans le cadre de ce nouveau programme. Parmi ces projets, on compte des mesures en vue de favoriser les recherches théoriques et pratiques dans le domaine des sciences sociales au niveau universitaire, l'avancement des droits de l'homme, l'étude des problèmes sociaux et économiques des pays qui ont accédé depuis peu à l'indépendance et l'étude des aspects économiques et sociaux du désarmement. En même temps, il y aura une série de programmes régionaux destinés à répondre aux